Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Formations Postgrades

Formation continue certifiée
Certificate of Advanced Studies - CAS

Français langue seconde

15 crédits ECTS – Volée 2023-2025

Plus d'informations sur candidat.hepl.ch/pg

hep/

Table des matières

Préambule 2

Formations continues certifiées de la HEP Vaud 2

Enjeux d'une formation en didactique du français langue seconde 2

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud 3

Séance d'information 3

Présentation générale de la formation 4

Compétences travaillées 4

Public cible 4

Organisation des études 5

Programme de la formation 7

Calendrier de la formation 16

Structure modulaire du programme 17

Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées 17

Principes de l'évaluation 18

Lieu de la formation 18

Direction 18

Équipe pédagogique 18

Évaluation des modules et du cursus 19

Frais d'inscription et taxes 19

Services aux participant·e·s 20

Service académique 20

Conditions d'admission 20

Procédure d'inscription à la formation 20

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud 22

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur 22

Carte d'inscription 22

Conditions en cas de désistement 22

Délivrance des titres et du supplément au diplôme 23

Campus de la HEP Vaud 23

Base juridique 23

Préambule

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche « Didactique du français ».

Les formations de type :

- *Certificate of Advanced Studies* (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS[1])
- *Diploma of Advanced Studies* (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- *Master of Advanced Studies* (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnel·le·s actif·ve·s dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

La formation que l'on propose ici débouche sur l'obtention du **titre CAS Didactique du français langue seconde (CAS FLS)**.

Cette formation qui débutera en septembre 2023 dure deux ans et représente la 9e édition d'une expérience initiée en 2009 à la HEP Vaud.

Enjeux d'une formation en didactique du français langue seconde

Dans nos sociétés plurielles et multiculturelles, l'école est appelée à s'adapter à la diversité des cultures et des langues. Le souci d'intégrer les élèves allophones est devenu une priorité du système scolaire, comme en témoignent les instructions officielles depuis ces trente dernières années. Le projet *Concept 360* de l'Instruction publique du canton de Vaud est aujourd'hui sans équivoque sur ce point. En effet, cette reconnaissance par les instances ne se borne pas à prendre acte de la présence des élèves allophones dans les classes, mais vise bien leur insertion effective : comment les accueillir ? Comment proposer des enseignements qui soient adaptés à leurs besoins dans une logique de progression ? Quels outils choisir pour préparer leur orientation scolaire et professionnelle ?

Dans la logique de ce questionnement, la fonction des structures d'accueil sous leurs différentes formes – *classes d'accueil*, *groupes d'accueil* ou encore *cours intensifs de français* – est de faciliter cette insertion avec une attention marquée pour les cours visant l'apprentissage du français langue seconde. Car, ici, la langue recouvre quelques enjeux qu'il est nécessaire de rappeler. Premièrement, elle peut être pratiquée d'une manière ou d'une autre dans le contexte suisse romand, elle peut donc être acquise en dehors du système scolaire. Ce qui signifie que l'école doit composer avec ces différents lieux d'apprentissage et tisser des liens entre ce qui est dicible ou non selon les situations de communication. Deuxièmement, le français est objet d'enseignement et devient dans le même mouvement un outil d'apprentissage : on l'apprend pour apprendre autre chose. Somme toute, sa maitrise conditionne à la fois l'insertion scolaire, l'intégration sociale et culturelle des élèves.

[1] ECTS: *European Credit Transfer and Accumulation System*. Un crédit ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage

Les défis de la didactique du français langue seconde (désormais FLS) sont dès lors multiples. Il ne s'agit pas seulement de développer les compétences langagières des élèves, mais d'engager une réflexion plus large sur des questions socioculturelles et interculturelles. Si les outils didactiques trouvent aujourd'hui leur validité sur le terrain, c'est qu'ils considèrent l'ensemble des problématiques liées à la migration, à l'altérité et au plurilinguisme au sein de nos sociétés.

Nous entrons désormais dans une didactique qui tient compte des contingences des apprenant·e·s, de leur parcours migratoire, scolaire et culturel et de leurs projets d'insertion. Nous sommes bien dans une *sociodidactique* perméable aux réalités des contextes situés en dehors de la classe, qui permet de choisir les objets et de privilégier les dispositifs à partir des capacités des élèves, et qui va au-delà d'une perspective uniquement scolaire. C'est dans cette lignée que le travail de l'enseignant·e de FLS prend véritablement son sens. C'est aussi dans cet esprit qu'a été conçue l'architecture de cette formation, en maintenant toujours une articulation entre ces deux espaces que sont la classe, où l'on apprend, et le contexte social et culturel, où l'on construit de nouvelles appartenances. Certes, l'équilibre est parfois fragile, mais il est le seul garant d'une approche globale de l'élève allophone, pour qui l'apprentissage du français recouvre des enjeux majeurs dans et en dehors du système scolaire.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant·e·s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel·le·s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats
- former des professionnel·le·s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques
- prendre en compte l'expérience des participant·e·s, l'environnement socioprofessionnel de chacun·e et les conditions d'exercice de leur pratique
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant·e·s et d'expert·e·s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche

Séance d'information

Une séance d'information aura lieu à la HEP Vaud

le mardi **24 janvier 2023 de 17h30 à 18h30** en salle **C33-128**.

Elle vous permettra de recevoir des informations utiles sur la structure du programme, les objectifs d'enseignement et les conditions d'admission. Un moment d'échange suivra la présentation et permettra d'aborder des intérêts et des questions plus individuelles.

À des fins d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire jusqu'au **19 janvier** par courriel à l'adresse : filiere-pg@hepl.ch. L'entrée est libre, votre inscription nous permet toutefois d'adapter l'organisation de ce moment d'échange.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

En termes de **connaissances et de compréhension** :

1) mobiliser les savoirs sur les langues et leur diversité
2) comprendre l'architecture des objets à enseigner

Du point de vue de **la construction des connaissances et de la compréhension** :

3) se référer aux concepts de la didactique du FLS pour organiser leur enseignement et pour motiver leurs choix méthodologiques
4) planifier les apprentissages selon les référentiels choisis et développer des outils didactiques pour les adapter aux contextes et aux besoins des apprenant·e·s allophones
5) prendre en compte la langue et la culture d'origine comme ressource pour tou·te·s les élèves et faire de la classe un lieu ouvert à la diversité
6) amener l'élève allophone à une autonomie langagière, qui lui permet de rejoindre une classe ordinaire et répondre aux exigences de l'enseignement du français tel que le définit le Plan d'études romand (PER)

En termes de **capacités de former des jugements** :

7) agir de façon éthique et responsable en se référant aux savoirs relatifs à la migration, issus de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences de l'éducation
8) analyser leur propre posture face à l'altérité et construire un questionnement éthique sur la diversité culturelle
9) évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences en tenant compte de la spécificité des parcours d'élèves allophones

Savoir-faire en termes de communication :

10) accompagner l'élève allophone vers une insertion scolaire, sociale et culturelle, en collaboration avec des associations ou des institutions d'aide aux migrants
11) travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés, notamment avec les parents et les enseignant·e·s des classes ordinaires

Du point de vue de la **capacité d'apprentissage en autonomie** :

12) utiliser les outils engagés dans la formation pour mieux comprendre le monde de la migration et pour élaborer des dispositifs innovants

Les buts de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Cette formation est ouverte aux enseignant·e·s des cantons romands ou d'autres régions francophones, en activité. Elle s'adresse à tout·e enseignant·e concerné·e dans sa pratique professionnelle par l'enseignement à des élèves allophones, soit en classe ordinaire, soit en structure d'accueil (cours intensifs de français, groupes et classes d'accueil).

Organisation des études

Le dispositif de formation est planifié selon un principe modulaire. Quatre modules thématiques, un module d'intégration, ajouté à un module de certification finale constituent la charpente du CAS FLS. Les modules thématiques traitent de problématiques liées à la migration, au plurilinguisme, à l'intégration scolaire des élèves allophones et à la construction de projet à la sortie de la classe d'accueil. Le module d'intégration sert à articuler les compétences acquises au cours de chaque module thématique et à permettre aux apprenant·e·s de créer des liens entre les différentes interventions. À propos de l'évaluation de la formation, les quatre modules thématiques font l'objet d'une certification en cours de formation pour aboutir en fin de cursus à la rédaction d'un dossier complet de formation (portfolio).

Du point de vue de la répartition des cours, chaque module prévoit en moyenne trois rencontres de deux jours entiers sur le site de la HEP Vaud. Ces sessions ou unités de formation ont lieu chaque mois. Cela signifie que chaque participant·e a un temps dans le cadre professionnel pour expérimenter les contenus de formation, pour se documenter ou pour faire des lectures liées aux contenus traités.

Au sujet du volume de travail, le programme représente globalement un total de 450 heures de travail, dont 200 sont prévues pour les cours à la HEP Vaud, ce qui représente 15 ECTS. La durée du programme standard est de deux ans. Cette durée d'études peut être, au maximum, doublée (congés éventuels compris, cas particuliers réservés ; s'informer auprès du Service académique). Le tableau ci-dessous résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits et la durée.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
Module Migration : regards croisés 3 ECTS - 6 jours	**Module** Plurilinguisme et contacts des langues 3 ECTS - 6 jours	**Module** L'élève allophone dans l'école 3 ECTS - 6 jours	**Module** Parcours vers l'autonomie 2 ECTS - 4 jours
Module Intégration 2 ECTS - 4 jours			
Module Travail de certification finale 2 ECTS - 4 jours			

Par rapport aux contenus proposés, la formation est construite selon trois axes distincts. Ces axes permettent à la fois de découper les objets de formation et de marquer les composantes du métier d'enseignant·e pour l'accueil des élèves allophones :

— l'axe **réflexif** pour développer des outils d'analyse de la pratique et pour penser le rapport à l'altérité culturelle et linguistique

— l'axe **sociodidactique** pour situer les contextes associés à la migration et aux parcours des élèves allophones

— l'axe **didactique** pour se construire des référents sur les objets à enseigner et sur les gestes professionnels pour le faire

Ces trois axes sont en constante interaction dans l'exercice de la profession. Le tableau ci-dessous détaille les contenus et les objectifs visés par ces trois axes.

Axes	Concerne	Vise à
Axe réflexif	– l'analyse de la pratique professionnelle – le rapport à l'altérité culturelle et linguistique – le rapport au savoir et au développement professionnel – le rapport à soi en tant que locuteur·rice plurilingue	– analyser sa propre posture face à l'altérité et à la diversité – développer une réflexion sur les apports et les défis d'une société plurielle et multiculturelle – expérimenter la variation – outiller une analyse de la pratique
Axe sociodidactique	– les apports de la sociolinguistique, de l'anthropologie et de la sociologie – les politiques des langues – les politiques d'immigration – les mesures d'insertion / d'intégration	– comprendre les enjeux de la migration d'un point de vue social, culturel, politique et sociolinguistique – susciter un questionnement éthique – (re)découvrir les documents officiels (CIIP, Conseil de l'Europe)
Axe didactique	– les modèles de référence pour développer des savoirs disciplinaires – les outils d'enseignement (moyens et plans d'étude) – les interactions didactiques et les gestes professionnels	– disposer de références conceptuelles sur les langues et l'apprentissage des langues – se construire une boîte à outils pour agir en situation – définir et expliciter l'action didactique

Quant au dispositif de formation, le CAS FLS privilégie une perspective qui concilie les apports de formation et les besoins des participant·e·s. En effet, la formation doit répondre aux préoccupations contextualisées des enseignant·e·s, tout en leur fournissant de nouveaux outils (conceptuels ou praxéologiques) pour développer et analyser leur pratique. À cet égard, les expériences et les propositions des participant·e·s sont garantes d'un lien fort entre apports théoriques et analyses/ expérimentations de situations concrètes de classe. En bref, les échanges se feront à partir de deux sources d'information qui viendront constamment alimenter les réflexions :

- apports théoriques, issus de la didactique du français (langue étrangère, langue première, langue seconde) et de ses disciplines contributives
- apports du terrain qui proviennent de situations concrètes de classe par le biais de récits d'expérience des participant·e·s, de productions d'élèves ou encore de dispositifs d'enseignement mis à l'épreuve de la pratique

Quant aux modalités de travail, elles s'orientent vers deux formes complémentaires :

- des ateliers qui permettent de présenter, d'analyser et de créer des dispositifs d'enseignement (activités didactiques, séquences d'apprentissage, grilles d'analyse, etc.)
- des échanges dans lesquels participant·e·s et formateur·trice·s ouvrent un espace de parole pour réfléchir ensemble, se questionner, partager et être critique

Comme l'indique le schéma suivant, apports théoriques, apports de terrain, échanges et ateliers constituent la charpente de chaque session de formation :

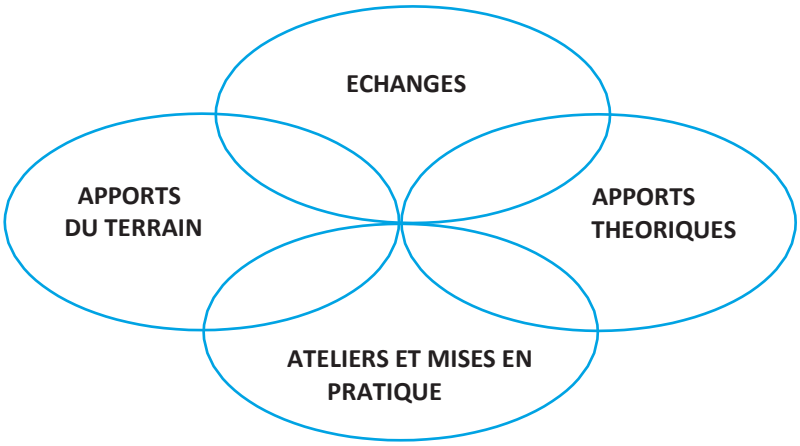

Programme de la formation

Module: Migration : regards croisés (3 crédits)

Donner un visage au migrant dans le paysage de la mondialisation

Un des éléments qui font la spécificité de la didactique du FLS est le type d'élèves auquel on s'adresse. Ce premier module sert d'abord à reconnaitre leur singularité. Pour donner un visage à l'Autre au-delà des stéréotypes et des préjugés, nous proposons de construire des savoirs et des savoir-faire à partir des apports de la sociologie (migration, intégration et politique migratoire) et de l'anthropologie (altérité et interculturalité). Ce cadre sert alors à définir l'intégration sociale, scolaire et linguistique de l'élève qui est la finalité des dispositifs d'accueil et le fil conducteur de la formation.

Dans une perspective didactique, ce module permet de comprendre les évolutions successives des propositions didactiques au cours de l'histoire des méthodologies d'enseignement des langues. Nous approfondissons deux orientations actuelles de l'enseignement du FLS : l'approche communicative et la perspective actionnelle, qui permettent aux enseignant·e·s d'avoir une prise sur les objets à enseigner et de construire des dispositifs adéquats pour le faire.
De manière plus fine et dans le but d'accompagner les enseignant·e·s dans la conduite de leur classe au début de l'année, des dispositifs d'enseignement sont également proposés et font l'objet d'une réflexion. Ici, nous privilégions l'entrée par la compréhension de l'oral, qui peut faire l'objet des premières interventions didactiques auprès d'élèves allophones.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF100-1	Champ didactique du français langue seconde	2	-
DF100-2	De l'approche communicative à la perspective actionnelle	2	-
DF100-3	Altérité, interculturalité et migration	2	-
	Total	6	-

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

- mobiliser les concepts nécessaires à la compréhension de la migration (intégration, insertion, politique d'immigration, acculturation, etc.)
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques pour comprendre l'altérité
- connaitre l'ensemble des structures d'accueil disponibles dans le canton de Vaud et leurs rôles

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- situer les orientations méthodologiques majeures de la didactique du français langue étrangère et seconde au cours de son histoire
- analyser des manuels de français langue étrangère et seconde dans une perspective réflexive et critique
- mettre en œuvre dans son enseignement des notions didactiques propres à l'enseignement du FLS (tâche, acte de parole, compétence de communication, etc.)

Modalités pédagogiques

Exposé, échange de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement.

Modalités de certification du module

Le travail visé à la fin de ce module est la rédaction de deux textes. Le premier est un compte-rendu critique d'un article traitant de la migration. Le deuxième est une analyse et une adaptation de pages de manuel de français langue étrangère dans le but de mettre en œuvre la perspective actionnelle dans sa classe.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant·e·s au cours de la formation.

DF100-1 : Champ didactique du français langue seconde

Contenus

- définition du champ didactique du français langue seconde : histoire et perspectives
- notions (socio)didactiques de base : langue étrangère, langue première, langue seconde, langue de scolarisation
- la compréhension orale comme entrée dans la langue seconde et propositions didactiques
- structures d'accueil dans le contexte vaudois : rôles et postures professionnelles

Intervenant invité

- Christophe Blanchet

DF100-2 : De l'approche communicative à la perspective actionnelle

Contenus

- présentation des courants méthodologiques majeurs d'enseignement des langues étrangères
- analyse de moyens d'enseignement et de pratiques de classe à la lumière de l'évolution des méthodologies
- caractéristiques de l'approche communicative et de la perspective actionnelle
- planification de séquences d'enseignement dans une perspective actionnelle

Intervenante invitée

- Mayumi Shiotani

DF100-3 : Altérité, interculturalité et migration

Contenus

- données sociologiques et historiques de la migration en Suisse : entre assimilation, intégration et insertion
- altérité et interculturalité, au-delà des stéréotypes et des préjugés
- entretiens d'accueil et enjeux des échanges avec des personnes migrantes

Intervenantes invitées

- Stéphanie Bauer
- Sandrine Fournier
- Laure Sandoz

Module : Plurilinguisme et contacts des langues (3 crédits)

Donner la parole au migrant dans un espace multilingue

Orienté vers la parole de l'Autre, ce module porte sa focale sur la diversité des langues dans la classe et la place de ces langues dans l'apprentissage du français. Plusieurs dispositifs sont proposés, dont les avantages sont multiples : valoriser l'identité des apprenant·e·s, construire des savoirs à partir de leurs compétences plurilingues et pluriculturelles, interpréter et réguler leurs difficultés d'apprentissage. Connue sous l'étiquette d'*approches plurielles*, cette méthodologie qui mobilise la(les) langue(s) de l'élève comme ressource vise principalement un enseignement décloisonné et intégré de la langue de scolarisation.

S'orienter vers la parole de l'Autre ouvre dans un deuxième temps sur la question des liens à tisser entre les partenaires de l'éducation, notamment entre l'école et la famille. Ce module permet à l'enseignant·e de se doter d'outils en matière de dialogue avec le migrant, qui évitent les pièges d'une communication asymétrique et qui lui fassent connaitre les ressources de l'interprétariat.

Enfin, la parole de l'Autre s'inscrit dans une matérialité phonique : la voix et le corps. Nous explorons ainsi des dimensions qui ont une influence sociale et culturelle sur l'expression et la réception du message, comme l'intonation, le rythme, la phonétique, les attitudes, les mouvements, la distance entre locuteurs, etc.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF200-1	Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues	**2**	**-**
DF200-2	Approches plurilingues et pluriculturelles	**2**	**-**
DF200-3	Dialogues à instaurer	**2**	**-**
	Total	**6**	**-**

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

- exploiter les modèles sociolinguistiques du contact des langues et les concepts invitant à donner une dimension plurilingue aux apprentissages
- mesurer les enjeux des choix politiques, scolaires et didactiques sur la question des langues
- réfléchir à son rapport aux langues et à la diversité linguistique et culturelle
- prendre conscience des enjeux, des apports et des défis de l'entretien d'accueil

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- analyser des supports plurilingues, des ressources et des moyens d'enseignement proposant des activités plurielles (EOLE, CARAP, Evlang, ELODIL, etc.)
- s'approprier les outils spécifiques aux approches plurielles pour développer les compétences plurilingues des élèves
- maitriser des dispositifs innovants misant sur les interactions entre les langues d'origine et le français (sacs d'histoire, albums plurilingues, kamishibaï)

Modalités pédagogiques

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement, écriture réflexive.

Modalités de certification du module

Le travail attendu à la fin de ce module se présente sous la forme d'un dossier qui rend compte de l'exploration d'une langue distante et/ou parlée par des élèves de la classe et qui ne fait pas partie du répertoire langagier des participant·e·s. Cette recherche documentaire propose dans un premier temps d'explorer cette langue sur plusieurs aspects (linguistiques, sociolinguistiques et culturels). Dans un deuxième temps, elle invite à construire des démarches interlinguistiques afin de donner une place à cette langue dans la classe (activités d'éveil aux langues, comparaison entre les langues de l'école ou de la classe, enseignement intégré des

langues).

DF200-1 : Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues

Contenus

- statuts et politiques des langues en Suisse
- place de la langue première de l'élève dans les dispositifs didactiques
- dispositifs plurilingues pour travailler la diversité des langues à l'école

Intervenant·e·s invité·e·s

- Chiara Bemporad
- Jean-François de Pietro
- Carole-Anne Deschoux

DF200-2 : Approches plurilingues et pluriculturelles

Contenus

- dispositifs plurilingues pour faire produire des textes (kamishibaï et sacs d'histoire)
- rapports des enseignant·e·s à la pluralité linguistique et culturelle (rédaction d'une biographie langagière)

Intervenant·e·s invité·e·s

- Chiara Bemporad
- Carole-Anne Deschoux

DF200-3 : Dialogues à instaurer

Contenus

- médiation culturelle et interprétariat communautaire
- interactions orales, développement de l'interlangue et statut de l'erreur
- modalités des messages oraux : intonation, phonétique, corps et gestes et leurs variations culturelles
- Ateliers d'expression théâtrale

Intervenant·e·s invité·e·s

- Jean-Claude Métraux
- Roxanne Gagnon
- Mathias Urban
- Florentina Zenelaj

Module : L'élève allophone dans l'école (3 crédits)

Donner une place à l'élève allophone dans l'école

Ce module vise d'abord à outiller les enseignant·e·s pour faciliter l'accès des élèves à la littératie dans une logique de progression et en tenant compte de la place majeure accordée à toutes formes d'écrits dans notre système scolaire. Les contenus s'orientent d'abord vers une description des étapes et des processus en jeu pour adopter le système d'écriture et orthographique du français pour celles et ceux qui débutent dans l'apprentissage de la langue écrite. Ils proposent ensuite une batterie de moyens pour évaluer les capacités des élèves et leur offrir un enseignement adapté à leurs besoins. Une réflexion est menée avec les participant·e·s sur les formes d'inégalités, du point de vue de l'accès à la culture écrite, pour l'élève qui commence une scolarité en Suisse romande.

Que ce soit pour l'enseignement de la lecture ou pour l'enseignement de l'écriture émergente, l'exploration des dispositifs est toujours conduite pour analyser leur validité sur le terrain en fonction des contextes d'enseignement des participant·e·s.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF300-1	Entrer dans la littératie	-	**2**
DF300-2	Lire et comprendre	-	**2**
DF300-3	Produire des textes variés	-	**2**
	Total	-	6

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** pour le développement de la littératie de :

- prendre conscience des particularités de la didactique de la lecture et de la production écrite en FLS et en langue de scolarisation
- maitriser les composantes de l'acte de lire et les étapes du processus rédactionnel
- cibler les besoins et les difficultés des élèves en littératie et y remédier
- mobiliser un éventail de dispositifs didactiques (modélisation didactique du genre, séquence didactique, didactisation d'un document écrit…)
- s'appuyer sur les outils de la langue (grammaire, vocabulaire) pour enseigner la compréhension et la production écrite
- faire évoluer ses représentations concernant les écrits scolaires et la correction

Modalités pédagogiques

Exposés, échanges de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement.

Modalités de certification du module

Le travail pour évaluer les acquis du module prévoit la constitution d'un corpus de textes écrits afin d'enrichir la boite à outils des enseignant·e·s par de nouveaux supports didactiques exploitables dans les classes. Un de ces textes sera utilisé comme support pour la construction d'un dispositif didactique de compréhension et de production textuelle. Ce travail invite surtout à présenter les objets à enseigner (genre de texte et ses composantes), les tâches langagières et la manière dont elles permettent la réalisation de la production écrite visée.

DF300-1 : Entrer dans la littératie

Contenus

- description du système phonologique et graphique du français
- développement de la conscience phonologique chez les élèves (définition et exploration des moyens d'enseignement)
- systèmes d'écriture et apprentissage du code graphique
- plurisystème graphique du français et acquisition de l'orthographe

Intervenante invitée

- Claire Taisson

DF300-2 : Lire et comprendre

Contenus

- modèles et stratégies de compréhension en lecture
- facteurs de motivation au geste de lire
- proposition, mise en discussion et expérimentation d'une variété de dispositifs pour lire et apprendre à lire (lecture en dyades, cercles de lecture, lecture guidée, etc.)
- outils de la langue au service de l'enseignement de la compréhension écrite : le vocabulaire

Intervenant·e·s invité·e·s

- Sonia Guillemin
- Alain Ausoni

DF300-3 : Produire des textes variés

Contenus

- processus d'écriture et particularités de la production écrite en français langue seconde
- les textes comme outils d'enseignement et modélisation didactique des genres
- stratégies de correction des productions d'élèves et évaluation de leurs capacités langagières
- outils de la langue au service de l'enseignement de la production écrite : la grammaire

Module : Parcours vers l'autonomie (2 crédits)

Donner accès à la scolarité ordinaire

Ce module traite de l'étape finale du parcours d'un·e élève de classe d'accueil, c'est-à-dire celle qui doit le conduire à une autonomie suffisante pour rejoindre une classe ordinaire. Il s'agit en premier lieu de comprendre les enjeux et les étapes d'une intégration/inclusion réussie, mais également de situer l'élève par rapport aux exigences du PER, afin de valoriser les acquis de l'apprenant·e et pour anticiper les défis qui l'attendent.

Nous proposons également une réflexion sur le développement des capacités langagières des élèves à partir des disciplines dites non linguistiques (DNL) et des dispositifs immersifs qui servent de support pour encourager l'acquisition de la langue par le biais d'une diversité de matières scolaires.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF400-1	Parcours des élèves et intégration dans les classes ordinaires	-	**2**
DF400-2	Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation	-	**2**
	Total	-	4

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de:

- connaitre les étapes et les enjeux d'une intégration/inclusion réussie en classe ordinaire
- situer les capacités de l'élève en fonction des exigences des plans d'étude
- organiser un suivi de l'élève au sortir de sa classe d'accueil en collaboration avec les enseignant·e·s des classes ordinaires

Les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- enseigner et apprendre le français à travers les disciplines dites non linguistiques
- construire une progression d'apprentissage adaptée aux capacités et aux besoins de l'élève
- différencier les apprentissages ou savoir tirer parti des dispositifs disponibles

Modalités pédagogiques

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation de dispositifs d'enseignement.

Modalités de certification du module

La certification vise à développer des capacités d'observation et d'analyse relatives à la prise en charge de l'élève allophone. Elle consiste à rédiger une analyse de cas d'un·e élève allophone, qu'il·elle soit primoarrivant·e en classe d'accueil, en inclusion ou en transition en classe ordinaire ou qu'il·elle suive des cours de français intensif (CIF).

DF400-1 : Parcours d'élèves et intégration dans les classes ordinaires

Contenus

- l'évaluation pronostique au cœur de l'intégration des élèves allophones
- directives institutionnelles pour l'intégration et le suivi des élèves allophones
- référentiels du FLS en articulation avec le PER et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

Intervenants invités

- Stéphanie Bauer
- Christophe Blanchet

DF400-2 : Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation

Contenus

- développement des capacités langagières des élèves à partir des disciplines scolaires autres que le français (DNL) et des démarches immersives (EMILE-CLIL)
- différenciation des apprentissages
- dispositifs originaux pour travailler la langue : le théâtre

Intervenant invité

- Laurent Gajo

Module : Intégration (2 crédits)

Dans une perspective d'intégration, les unités de ce module synthétisent et articulent les contenus traités dans chacun des modules précédents. Cette façon de procéder vise d'une part à assurer le lien entre les trois axes de travail : didactique, sociodidactique et réflexif, même si l'accent est porté ici sur ce dernier élément. D'autre part, la complexité du monde migratoire et les problématiques associées à l'intégration socioculturelle, linguistique et scolaire des élèves allophones ont fait l'objet d'un traitement séparé. C'est donc dans un esprit de cohérence que chaque unité de ce module met en perspective les apports théoriques, les témoignages d'expériences, les pratiques de classe et les réflexions en situation des participant·e·s, en les faisant réfléchir sur leur rapport aux langues, à l'altérité et sur la construction de leur rôle professionnel.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF500-1	Altérité et didactique	**1**	**-**
DF500-2	Devant la langue autre	**1**	**-**
DF500-3	Littératie et culture écrite	**-**	**1**
DF500-4	Rôles de l'enseignant·e en charge d'élèves allophones	**-**	**1**
	Total	**2**	**2**

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **réflexive** de :

- assurer la cohérence entre les problématiques larges de la migration et les contenus didactiques et méthodologiques développés dans les modules thématiques
- garantir une perspective réflexive qui associe les représentations, l'expérience et les savoirs issus des sciences contributives

Modalités pédagogiques

Séminaire, rédaction du journal de bord, lecture de textes.

Modalités de validation du module

Présence active et régulière des participant·e·s.

DF500-1 : Altérité et didactique

Contenus

- analyse de pratiques et travaux de groupe sur les activités que le module a permis de dérouler en classe
- rédaction du journal de formation
- atelier d'écriture scientifique (compte rendu d'article)

DF500-2 : Devant la langue autre

Contenus

- échanges autour de l'état de la recherche sur la langue éloignée
- création d'activités interlinguistiques pour la classe
- réflexion sur la biographie langagière des élèves plurilingues

DF500-3 : Littératie et culture écrite

Contenus

- ateliers autour des boîtes à outils pour revisiter sa propre pratique professionnelle
- effets de la formation sur les choix des objets, des dispositifs didactiques et des moyens d'enseignement

DF500-4 : Rôles de l'enseignant·e en charge d'élèves allophones

Contenus

- activités autour des gestes professionnels de l'enseignant·e : différencier, évaluer et intégrer
- témoignages sur la (re)définition des missions de l'enseignant·e et des enjeux de la profession
- soutien à l'enseignement et partenariats

Module : Travail de certification finale (2 crédits)

Ce module est consacré à la construction de la certification finale de la formation et de la préparation des évaluations associées à chaque module.

Pour la certification finale, le portfolio demandé doit présenter les pièces suivantes :

- une présentation d'une langue distante et un bilan réflexif de l'exploration de cette langue
- une élaboration d'une séquence didactique en FLS qui permettra de mettre en œuvre les acquis de la formation
- un journal de bord qui permet d'examiner, de s'approprier et de synthétiser les acquis tout au long de la formation

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF600-1	Accompagnement vers la certification	2	2
	Total	2	2

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure (dans une perspective réflexive, sociodidactique et didactique) de :

- construire leur portfolio de formation qui rend compte du parcours de formation et qui synthétise les contenus abordés
- avoir un regard réflexif sur leur propre pratique professionnelle au moyen de l'analyse d'une séquence didactique élaborée et réalisée en classe
- établir un bilan des acquis durant le temps de formation en regard des axes réflexif, sociodidactique et didactique

Modalités pédagogiques

Séminaire, rédaction du journal de bord, lecture de textes.

Accompagnement vers la certification

Contenus

- réflexions sur l'altérité à partir de lectures scientifiques et de récits d'expérience
- enjeux d'une écriture académique, pour un dégagement des processus et des modes de fonctionnement de la personne qui produit le texte
- mise en exercice de la perspective actionnelle dans le but de développer une séquence didactique
- élaboration du portfolio pour la certification finale

Calendrier de la formation

Dès le mois de septembre 2023, les cours auront lieu une fois par mois le mercredi et le jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 16h00.

Le tableau suivant intègre l'ensemble des dates de formation. Les numéros de salles seront communiqués dès le mois de mai 2023.

Semestre	Module	Unités d'enseignement		Date
2023 A	Migration : regards croisés	DF 100-1	Champ didactique du français langue seconde	mercredi, 6 septembre 2023
				jeudi, 7 septembre 2023
		DF 100-2	De l'approche communicative à la perspective actionnelle	mercredi, 4 octobre 2023
				jeudi, 5 octobre 2023
		DF 100-3	Altérité, interculturalité et migration	mercredi, 8 novembre 2023
				jeudi, 9 novembre 2023
		DF 500-1	Altérité et didactique	mercredi, 6 décembre 2023
		DF 600-1	Accompagnement vers la certification	jeudi, 7 décembre 2023
		Certification du module à rendre le		vendredi, 19 janvier 2024
2024 P	Plurilinguisme et contacts des langues	DF 200-1	Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues	mercredi, 31 janvier 2024
				jeudi, 1 février 2024
		DF 200-2	Approches plurilingues et pluriculturelles	mercredi, 28 février 2024
				jeudi, 29 février 2024
		DF 200-3	Dialogues à instaurer	mercredi, 27 mars 2024
				jeudi, 28 mars 2024
		DF 500-2	Devant la langue autre	mercredi 24 avril 2024
		Certification du module à rendre le		mercredi, 29 mai 2024
2024 A	L'élève allophone dans l'école	DF 300-1	Entrer dans la littératie	mercredi, 4 septembre 2024
				jeudi, 5 septembre 2024
		DF 300-2	Lire et comprendre	mercredi, 2 octobre 2024
				jeudi, 3 octobre 2024
		DF 300-3	Produire des textes variés	mercredi, 6 novembre 2024
				jeudi, 7 novembre 2024
		DF 500-3	Littératie et culture écrite	mercredi, 4 décembre 2024
		DF 600-1	Accompagnement vers la certification	jeudi, 5 décembre 2024
		Certification du module à rendre le		jeudi, 16 janvier 2025
2025 P	Parcours vers l'autonomie	DF 400-1	Parcours d'élèves et intégration dans les classes ordinaires	mercredi, 5 février 2025
				jeudi, 6 février 2025
		DF 400-2	Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation	mercredi, 5 mars 2025
				jeudi, 6 mars 2025
		DF 500-4	Rôles de l'enseignant·e en charge d'élèves allophones	mercredi, 2 avril 2025
		Certification du module à rendre le		jeudi, 1e mai 2025
		Certification finale (portfolio) à rendre le		lundi 2 juin 2025
		Mutualisation des portfolios		mercredi 11 juin 2025

Structure modulaire du programme

Comme évoqué dans la section Organisation des études, l'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipe des formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement
- d'une part de travail personnel fourni par les participant·e·s
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire. Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant·e·s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses propres pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées

Au regard de la présentation des compétences travaillées (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant·e·s au terme de leur formation.

Nom des modules	Compétences travaillées												Crédits ECTS
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Migration : regards croisés		X	X	X			X	X				X	3
Plurilinguisme et contacts des langues	X			X	X		X	X	X	X	X		3
L'élève allophone dans l'école		X		X	X	X			X	X	X	X	3
Parcours vers l'autonomie						X			X	X	X	X	2
Intégration	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Travail de certification finale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant·e·s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.
Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative
En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative
L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maitrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une validation (acquis ou non acquis). En complément, les participant·e·s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant·e·s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21 1014
Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS en Didactique du FLS

- **Paula Ristea**, professeure HEP associée, Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Didactique du français » (FR)

Responsables du pilotage des formations postgrades

- **Amaury Daele**, professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades
- **Sandra La Torre**, chargée d'enseignement, Filière des formations postgrades

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs de l'UER «Didactique du français»

- **Carole-Anne Deschoux**, professeure HEP associée
- **Audrey Freytag Lauer**, chargée d'enseignement
- **Roxane Gagnon**, professeure HEP ordinaire
- **Sonia Guillemin**, professeure HEP associée
- **Paula Ristea**, professeure HEP associée
- **Youri Roger**, chargé d'enseignement
- **Claire Taisson**, chargée d'enseignement
- **Matthias Urban**, chargé d'enseignement, metteur en scène

Formatrice de l'UER «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes» (AGIRS)

- **Stéphanie Bauer**, professeure HEP associée

Formatrice de l'UER « Didactique des langues et cultures» (LC)

- **Chiara Bemporad**, professeure HEP associée

Intervenant·e·s externes

Dans des domaines spécifiques abordés, plusieurs intervenant·e·s viendront apporter leur contribution de spécialiste (sous réserve) :

- **Alain Ausoni**, maitre d'enseignement et de recherche, École de français langue étrangère, Université de Lausanne
- **Christophe Blanchet**, coordinateur cantonal UMA, doyen des classes d'accueil de Lausanne et directeur du Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL)
- **Sandrine Fournier**, enseignante d'accueil et déléguée régionale UMA région Alpes vaudoises
- **Jean-François de Pietro**, chercheur spécialiste du plurilinguisme
- **Laurent Gajo**, professeur à la Faculté des lettres, Université de Genève, et directeur de l'Ecole de langue et de civilisation françaises, Genève
- **Jean-Claude Métraux**, psychiatre et psychothérapeute de l'enfant et de l'adolescent, fondateur d'Appartenances
- **Laure Sandoz**, postdoctorante, Institut de géographie, Université de Neuchâtel
- **Mayumi Shiotani**, enseignante de classe d'accueil (Lausanne) et enseignante de japonais
- **Florentina Zenelaj**, interprète communautaire et formatrice « Appartenances »

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant·e·s sur la formation est demandé à intervalles réguliers, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant·e·s est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : CHF 100.—

Coût pour l'ensemble du CAS : CHF 7'500.— (pour les candidat·e·s hors DEF ou employé·e·s DEF sans l'autorisation d'entrée en formation de leur service employeur)

En principe, la finance de formation est divisée en parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consulter la directive 02_01, article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant·e·s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Avenue de Cour 33

1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70

e-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg >page « Questions fréquentes »
candidat.hepl.ch/cas-fls

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS, les candidat·e·s doivent être en possession d'un titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent) ou d'un Bachelor délivré par une haute école suisse (ou un titre jugé équivalent).

Admission en cas de non possession des titres requis

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature (Directive 05_03; etudiant.hepl.ch/directives).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de CHF 300.— non remboursable.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

e-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO et de la DGEP ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

NB : même en cas de refus du service employeur d'accorder l'autorisation d'entrée en formation, le·la candidat·e a la liberté de déposer sa demande d'admission. Dans ce cas, s'il·elle est admis·e, il·elle ne bénéficiera pas des « Conditions spécifiques » décrites ci-dessous et devra donc s'acquitter du coût de la formation.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 février 2023**.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat·e·s sont retenu·e·s conformément au Règlement des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS, etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte.** La HEP se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.– **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX); titulaire : Haute École Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom, « Finance Inscription_Nom_Prénom ».**

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision à la **mi-avril 2023.**

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut-être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan de la formation (possibilité d'équivalence ; Directive 05_04; etudiant.hepl.ch/directives). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 août 2023**.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation.

Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur[2] respectivement leur direction d'établissement.

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du CAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Les modules thématiques de ce programme sont ouverts aux auditrices et aux auditeurs.

Renseignements et formulaire d'inscription sur: candidat.hepl.ch/fc/auditeurs

Le nombre d'auditrices et d'auditeurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée.

Carte d'inscription

Les participant·e·s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-fcc@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de CHF 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

[2] **DGEO**, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; **DGEP**, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le·la participant·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès que la décision est prononcée, le·la participant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiant·e·s de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP ; etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep)

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

Directive 05_59 (etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS «Didactique du français langue seconde »

Haute école pédagogique du canton de Vaud Service académique Formations postgrades Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone. : + 41 21 316 92 70
etudiants-fcc@hepl.ch

www.hepl.ch

Crédits: Fotolia

version du 05.09.2023